

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt et un septembre deux mil vingt deux à 20 h 30, suivant convocation en date du treize septembre deux mil vingt deux, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr LECOMTE Jean Luc

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mr VERHELST Edouard à Mr LECOMTE Jean Luc
Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge

Membres absents : Mr CHARIAL Nicolas, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mr MONTHEIL Jean-Pierre,

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

Secrétaire de séance : Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Délibération 2022/044 en date du 21 septembre 2022

Désignation de 3 garants pour les coupes proposées par l'ONF

Madame le maire précise que dans le cadre des différentes coupes que l'ONF est amené à proposer pour la commune, il convient de désigner 3 garants parmi les membres du Conseil Municipal.

Madame le maire propose que ces garants soient désignés pour toute la durée du mandat.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De désigner : Serge BOUTY, Jean Luc LECOMTE, Sébastien LEROUSSEAUD en qualité de garants communaux pour les coupes proposées par l'ONF.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 27 septembre 2022
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20220921-2022-044-DF
Date de télétransmission : 30/09/2022
Date de réception préfecture : 30/09/2022